

## PROVINCE DE QUÉBEC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2019 À 8 H 30

## **ORDRE DU JOUR**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1. <u>Déclaration d'état d'urgence à la Ville de Boisbriand</u> Déclarer l'état d'urgence pour les secteurs de la Ville touchés par la crue printanière et nommer la personne désignée à exercer les pouvoirs prévus par la Loi sur la sécurité civile.
- 2. Période de questions (20 minutes) (items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour).

3.	Levée de la séance.